



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15 FEVRIER 2013

DELIBERATION RELATIVE A L'ADOPTION DE MONTANTS DE REMUNERATION D'INTERVENANTS EN FORMATION CONTINUE

Le 15 février 2013, le Conseil d'Administration, réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Paul JOURDAN,

- ➔ a adopté les montants des rémunérations des intervenants participant à titre accessoire à des activités de formation continue des personnels.

Délibéré par le Conseil d'Administration, à Pessac, le 15 février 2013

Nombre de membres présents	19
Nombre de membres représentés	9
Nombre d'abstentions	1
Nombre de suffrages exprimés	27
Nombre de votes pour	27
Nombre de votes contre	0

Le Président,

Jean-Paul JOURDAN

Copie : Rectorat – D.G.P.E.C. - Agence comptable – Direction des Affaires financières -